

9 octobre 2024 à MARSEILLE de 9h à 17h

## Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0504 – Gestion de budget

### Référence interne :

ELU0504-GL-CP062

### Durée :

La formation se déroule sur une journée  
soit : 7 heures de formation

### Public :

Elus,  
Collaborateurs d'élus,  
Cadres administratifs,  
Agents de la collectivité.

### Prérequis

Aucun prérequis

### Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

### Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la cette formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

### Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU  
560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

### Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

### Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)  
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY  
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03  
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49  
Adresse électronique :  
[gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site  
<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Identifier les leviers à actionner pour réduire la progression des dépenses de fonctionnement
- Appréhender les axes et démarches permettant de générer des économies de fonctionnement
- Connaître les points de vigilance dans la mise en œuvre des démarches d'optimisation
- Construire une méthodologie pour identifier des gains et économies de fonctionnement

## Le Programme :

### Les différents modes de gestion et d'intervention

- Les délégations de service public
- Les différentes modalités de gestion en régie
- L'internalisation et l'externalisation : les enjeux  
- Atelier participatif et échanges de pratiques

### La catégorisation des dépenses

- Les dépenses d'investissement et leurs impacts futurs sur la section de fonctionnement
- Les dépenses obligatoires
- Les dépenses liées aux normes  
- Atelier participatif et échanges de pratiques  
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

### Les différents axes d'optimisation des dépenses de fonctionnement

- Les actions à organisation et périmètres constants
- Les économies liées à des optimisations d'organisation
- Les économies liées à des modifications du niveau de service ou de périmètre des politiques publiques  
- Atelier participatif et échanges de pratiques  
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

### Les démarches et outils de contrôle des dépenses

- Les procédures de prévision budgétaire
- Les procédures d'exécution budgétaire

- Les règlements financiers et guide de gestion
- Les démarches de contrôle interne  
- Atelier participatif et échanges de pratiques  
- Exemples d'outils et de process utilisés.

### Les démarches pour dégager des gains de productivité

- Les différentes possibilités de générer des gains de production
- Les économies de fonctionnement attendues
- Les démarches à mettre en place
- Les points de vigilance  
- Atelier participatif et échanges de pratiques  
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

### Les démarches de pilotage de l'activité

- La définition du périmètre des activités et politiques publiques
- Le pilotage des activités
- L'évaluation des politiques publiques
- La révision générale des dépenses publiques  
- Atelier participatif et échanges de pratiques  
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

## Formateur : Monsieur Laurent GUYON

Laurent Guyon, cadre A+ de la fonction publique territoriale, a exercé diverses missions pour de nombreuses collectivités et établissements publics. Maître de conférence associé et enseignant, il dispense des cours en finances publiques dans plusieurs masters professionnels, en présentiel ou à distance. Il anime également des formations en gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et autres organismes publics. Auteur d'ouvrages et d'articles, il contribue à des publications professionnelles sur le management public local et des thématiques techniques et opérationnelles.



## Les points forts de la formation :

Une formation construite à partir d'outils de simulation  
De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants  
La mise en avant de ratios et indicateurs

Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre territorial depuis plus de 30 ans, maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités  
Attestation de fin de formation

## Modalités pédagogiques :

Diaporama, webographie, échanges d'expériences, exercices et cas pratiques, mises en situation.

## Les résultats attendus :

Cas pratiques et exercices pour mettre en application les connaissances  
Quizz individuels et collectifs  
Évaluation à chaud après la formation

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Intitulé :** Dégager des marges de manœuvre et identifier des pistes d'économies

**Durée :** La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

**Lieu :** MARSEILLE

**Date :** le 9 octobre 2024 de 9h à 17h

**Tarif DIF ELU :** 400 € TTC si financement DIF ELU

**Tarif COLLECTIVITE :** 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité) Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

**Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :**

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

### Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le mardi 24 septembre 2024**  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0504-GL-CP061/88982928900012\\_ELU0504-GL-CP062](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0504-GL-CP061/88982928900012_ELU0504-GL-CP062)

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU [cliquez-ici](#)
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



### Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr) et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



## Un bulletin d'inscription par personne

### 1 FORMATION SOUHAITEE :

**Nom de la session :** Dégager des marges de manœuvre et identifier des pistes d'économies

**Date de la session :** 9 octobre 2024 de 9h à 17h

**Lieu de la session :** MARSEILLE

**Adresse de la formation :** Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .

**L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification) :**

Mercurie Centre Vieux-Port

1 Rue Neuve Saint Martin 13001 MARSEILLE

### 2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

### 3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : ..... Courriel : .....

### 4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire  Maire Adjoint  Conseiller (e) Municipal(e)  de votre commune

Président  V. Président(e)  Conseiller(e)  d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental  Conseiller régional  Agent de la collectivité  Autre

### 5 COLLECTIVITE :

**Intitulé de la collectivité :** (exemple : mairie, communauté de communes...) : .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Commune :** ..... **Numéro de siret :** .....

#### Représentant légal de la collectivité :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité .....

#### Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui  non